FRC 3.
21609
Case
FRC
21410

LETTRE

DE M. L'INGUET

A L'EMPEREUR

JOSEPH SECOND

Sur la RÉVOLUTION *du* BRABANT, *& du reſte des* PAYS-BAS.

Que deviendrez-vous, ſi le Peuple rompt une fois le frein dont en ce moment vous lui enſanglantez la bouche? (LETTRE *du même, au Comte* de Trauttmanſdorff, *du premier Août 1789.*

A BRUXELLES,
DE L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR,
Et ſe trouve
Chez LEMAIRE, Libraire, rue de l'*Impératrice.*

M. DCC. XC.

THE NEWBERRY
LIBRARY

A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI.

Bruxelles, ce 22 Décembre 1789.

SI ce recueil (1) vous parvient, Prince infortuné, dont ma bouche, ma plume, et mon cœur ont tant de fois, et si sincérement fait l'éloge, vous y verrez ce que je pensois, ce que je *sentois* encore pour Votre Majesté en Septembre dernier; vous jugerez de ce que je dois penser, et sentir *aujourd'hui* : vous jugerez s'il peut exister pour moi une seule raison de me détacher d'une révolution à laquelle je suis redevable de l'honneur et de la vie.

Ne me reprochez point de changer avec la fortune : je vous ai fait serment de *fidélité*, et je l'ai tenu avec le plus rigoureux scrupule : mais je ne l'ai point fait à vos Ministres; je ne l'ai point fait à la perversité, à la corruption, au despo-

[1] Celui de mes Lettres au Comte *de Trauttmansdorff*, & de ma correspondance avec ce Ministre, en 1788, & 1789.

tiſme ſans bornes, comme ſans pitié, et heureuſement ſans lumières, de cinq ou ſix miſérables intriguans qui depuis trois ans, pour notre malheur, et pour le votre, avoient ſurpris votre confiance ; je ne l'ai point fait à cette confédération dont les crimes accumulés ont enfin réduit le plus ſoumis des peuples, le plus patient des peuples, le plus généreux des peuples, à ſecouer un joug devenu en tout ſens intolérable.

Aſſocié par ce ſerment même aux droits d'un contrat garanti par les votres, je n'ai point juré de lier mon ſort à celui de ces lâches qui vous ont pouſſé à les enfreindre, de ces traîtres envers leur Prince et leur Patrie, qui abuſant ſans pudeur de la confiance et du pouvoir de l'un, ont travaillé ſans remords à garotter, à écraſer l'autre.

Juſqu'au 18 Octobre 1789 ce n'eſt que par un ſilence douloureux que j'ai laiſſé entrevoir en public ce que je penſois de leurs opérations tantôt injuſtes, tantôt abſurdes, et toujours violentes, toujours tyranniques. Mais d'après vos invitations *imprimées*, d'après la permiſſion particuliere *illimitée* que vous m'aviez donnée en perſonne, j'ai cru pouvoir, j'ai cru devoir faire à votre repréſentant immédiat, à vous même, des obſervations ſecretes, meſurées, avec une franchiſe fondée ſur la ſécurité que m'inſpiroient vos vertus ; avec un

zèle juſtifié par l'amour de la vérité, et par mon attachement à un pays auquel vous m'aviez incorporé.

Ce que Votre Majeſté en a penſé, je l'ignore: la fureur que vos Agens en ont conçue, je ne la connois que trop ; et elle a été auſſi adroite qu'implacable. Le ſcandale de ma détention le 18 Octobre, ajoutée à tant d'autres détentions, et en quelque ſorte artiſtement incorporée avec celles qui ſembloient avoir pour prétexte les diſpoſitions d'une révolte, n'a été que le dernier acte de leurs complots contre moi. Avant que de me préſenter à *Vienne*, à l'*Europe*, comme un conſpirateur ennemi du *Gouvernement*, ils me décrioient ici depuis longtems, comme *un vil gagiſte* du Gouvernement, comme un *penſionnaire* de Votre Majeſté (1). Après m'avoir ainſi rendu ſuſpect au *Peuple*, et odieux au Souverain; après m'avoir flétri du double opprobre d'une baſſeſſe mercénaire, et d'une ingratitude inexcuſable, ils ſe flattoient de ſe débaraſſer de moi ſans aucun obſtacle, puiſque dans cette erreur commune, quoique contradictoire, le peu-

[1] On verra dans ma correſpondance avec le Comte *de Trauttmanſdorff*, la preuve que cette calomnie ſi répandu, ſi accréditée, même en *France*, & qui m'y a fait tant d'ennemis, eſt venue du Gouvernement d'ici.

ple devoit m'abhorrer comme fauteur de ſes tyrans, et le Prince me proſcrire comme un déſenteur doublement coupable.

Après l'exécution autant qu'il a été en eux de ce complot ; après l'inutilité des plaintes que je vous en ai portées le premier Novembre, qu'ai-je pu, qu'ai-je dû faire, ſinon ce que je fais? N'eſt-ce pas à l'avenir pour mon cœur une néceſſité, un devoir, d'abjurer le ſervice des Rois, auxquels je n'en ai cependant jamais rendus dont j'aie à rougir, dont je ne ſois prêt à rendre un compte, à ſoutenir un examen juridique ; de conſacrer ſoit ici, ſoit en *France*, à la *Patrie*, qui heureuſement dans ces deux belles contrées n'eſt plus un mot vuide de ſens, les reſtes d'une vie ſur laquelle toutes les eſpèces de deſpotiſme ſans exception n'ont ceſſé d'exercer leurs fureurs : enfin de vouer pour le reſte de ſon exiſtence à Votre Majeſté ſes regrets, à la Liberté ſon hommage et ſes ſecours ?

Vos Courtiſans, SIRE, nous donnent aujourd'hui le nom de *Rebelles*, mais à qui convient-il réellement ? A vos Miniſtres : ces provinces n'en ont point produit d'autres : dans tout pays où il y a des Loix reconnues les révoltés, les ſeuls révoltés ſont ceux qui les violent.

Ce mot, Prince abuſé, juge ſans retour la cauſe entre vous, et vos anciens ſujets ; et quand ils

n'auroient pas en leur faveur ce titre imperſcriptible, ce fondement de tous les Codes Politiques, la ſciſſion irrévocable à laquelle ils ſe ſont décidés quand il n'y a plus eu pour eux d'autre moyen de ſalut, ſe trouveroit autoriſée, conſacrée par votre propre aveu, ou du moins par le conſentement ſolemnel de vos repréſentans.

Vous a-t-on inſtruit qu'en Janvier dernier quand votre Miniſtre montroit, feſoit lire publiquement ici des dépêches qu'il diſoit *de Vous*, où la réſolution de *faire croître l'herbe dans les rues de Bruxelles*, de faire un *déſert* de ce pays le plus peuplé de l'*Europe* étoit énoncée en toutes lettres, il ajoutoit « Voilà votre arrêt; *ſi vous avez des forces pour ré-* » *ſiſter déployez-les ;* autrement tombez à genoux, » et demandez grace ». Ce propos je l'ai entendu, MOI, et mille autres témoins peuvent le certifier. Il a été tenu aux *Etats ;* il l'a été à tous les particuliers qui ont voulu l'entendre.

Vos forces étoient aſſemblées; il a fallu du tems pour réunir celles du *Peuple :* mais au moment de cette réunion il a été votre égal, et après un choc heureux, votre ſupérieur. Puiſque l'on avoit remis de votre part ſes droits et les vôtres à l'arbitrage de la force, il n'y avoit plus entre lui et vous d'autre arbitre que la victoire.

Et en Juin dernier au moment même où l'on feſoit en votre nom de cette ſupériorité ſi peu durable, un ſi criminel abus ; où l'on vous flattoit de voir évanouir à un mot de votre bouche ces antiques monumens de la loyauté mutuelle des Princes et des Peuples dans ces contrées, ces garans reſpectifs de la ſolidité conditionnelle du trône, et de la ſoumiſſion raiſonnée des ſujets, on vous feſoit dire, on imprimoit en votre nom, *que vous vous étiez vu forcé de REPRENDRE dans toute ſa plénitude, votre autorité Souveraine* [1] ; comme s'il exiſtoit un module original, primitif, et commun d'*Autorité*, ſur lequel chaque Prince à ſon gré pût aller réformer, amplifier ſa couronne ; comme ſi l'on pouvoit *reprendre* ſans avoir perdu, et par conſéquent ſans avoir *poſſédé ;* comme ſi le Souverain qui s'arroge tout d'un coup ſans autre titre que ſes *bayonnettes* un dégré de pouvoir *qu'il n'avoit pas*, étoit autre choſe qu'un uſurpateur, et un uſurpateur indiſcret autant que criminel.

Les miſérables ſcribes qui vous feſoient tenir ce langage abſurde ne voyoient donc pas que la ſeule réponſe du peuple devoit être auſſi *de reprendre la plénitude de ſa liberté ;* avec cette différence que cette réintégration de ſa part étoit auſſi raiſonnable que légitime, parce que la liberté des peuples

[1] Reſcrit du 20 Juin 1789.

n'eſt pas en *juſtice*, et en *droit*, une chimère comme la *toute puiſſance* des Rois; parceque dans un pays ſur-tout où il exiſte *un contrat* primitif entre le *Chef de l'Etat*, *& ſes Membres*, ſi le premier a l'imprudence d'annuller ce lien commun, de s'en déclarer affranchi, ce n'eſt pas *ſon pouvoir* qu'il accroît; c'eſt l'*indépendance* de l'autre partie contractante qu'il opére.

Dans la vente d'une maiſon ſtipulée payable à terme fixe, la déclaration de l'acquéreur qu'il *entend ne rien payer*, qu'il *annulle le contrat*, lui donneroit-elle un droit quelconque ſur l'immeuble? Lui en donneroit-elle un *de plus?* Lui donneroit-elle celui *de le reprendre avec toute la plénitude de la* PROPRIÉTÉ? C'eſt là pourtant exactement ce que votre *Conſeil Royal* vous a fait dire le 20 Juin, après vous l'avoir fait faire le 18. C'eſt par cette abjuration des idées les plus vulgaires de la logique, et de la juſtice civile, qu'il a prétendu couvrir l'infraction des droits politiques les plus ſolemnels, et les plus ſacrés.

Ah! Prince, eſt-ce pour pouvoir impunément et fructueuſement raiſonner ainſi, que vos agens en multipliant ici tant de violences contre tous les Corps, ont ſur-tout tâché de dénaturer, de ſubjuguer celui dont la deſtination ſpéciale étoit d'apprendre *à raiſonner?* Cet aſſerviſſement d'une cèlé-

bre *Univerſité*, cet enſeignement *unique*, de l'adoption duquel on a fait en votre nom un ſi grand objet politique, dont on a eſſayé de conſolider l'établiſſement par de ſi prodigieuſes dépenſes, par de ſi inconcevables efforts, avoit-il pour but d'y naturaliſer, de faire par là provigner dans ces Provinces une ſemblable logique?

Et que penſer quand on la rapproche de celle d'un autre Edit, époque, et ſource de tous nos troubles, de ce fameux Edit *des Capitaines de Cercles?* On y liſoit en propres termes qu'il falloit obéir à ces viſirs délégués, *comme ſi leurs Ordres étoient émanés de Votre Majeſté*, et même QUAND ILS PAROITROIENT EXCÉDER LES BORNES DE LEUR AUTORITÉ?

Peut-être y a-t-il eu des Souverains capables de deſirer que les pouvoirs de leurs mandataires jouiſſent de cette dangereuſe extenſion : mais juſques-là il n'y en avoit point eu qui euſſent oſé l'avouer, bien moins qui ſe fuſſent oubliés au point d'en faire une Loi : une loi de la néceſſité d'obéir à *trois cens lieues de vous*, à des ſubalternes, avec une *plénitude* de ſoumiſſion que vous auriez rougi d'exiger pour vous même! Car enfin quelque idée que vous ayez de votre pouvoir, c'eſt ce pouvoir que vous prétendez exercer, et non pas *ce qui en excéde les bornes.*

Si cette phraſe vraiment effrayante, ſi cette éruption du plus extravagant deſpotiſme n'eſt qu'un vice de rédaction, quelle étoit donc l'incapacité de ces *feſeurs?* Et ſi par une ligne ainſi gliſſée dans une pièce ſur laquelle ils ſe flattoient que la *pleine autorité* dont ils diſpoſoient, préviendroit les réflexions, ou du moins étoufferoit les murmures, ils ſe flattoient auſſi de s'aſſurer en effet un pouvoir *ſans bornes*, quelle étoit donc leur perverſité? (1)

---

(1) Dans les deux cas il y avoit une exceſſive maladreſſe, mais comment croire qu'elle ne fut pas réfléchie; que cette pièce qui preſcrivoit *légalement* à tout un pays un eſclavage *illimité*, ne fut pas le premier chaînon du ſyſtême dont les opérations du 18 Juin ont été le complément; quand on voit combien le *Gouvernement* a eu de peine à y renoncer, à la deſavouer?

Au moment où elle parut, avant même que la clameur publique & l'indignation univerſelle l'euſſent proſcrite, j'avois fait, & au chef immédiat, & aux principaux membres de l'Adminiſtration, & au Baron de *Martini*, autre Légiſlateur de la même force, venu ici en poſte pour y mettre vîte, vîte, en ordre la Juriſprudence, & retourné de même, ſans avoir opéré autre choſe que le plus affreux deſordre, je leur avois fait les plus vives inſtances pour les engager à revoquer cette diſpoſition; je leur avois déclaré que ſi elle ſubſiſtoit je ne reſterois pas ici 24 heures; j'avois donné, & MOTIVÉ *par écrit* cette déclaration. C'eſt une des pièces volées dans mon cabinet, à l'époque du 18 Octobre 1789.

Et cependant la deſtinée de ces malheureuſes Provinces a continué de leur être ſoumiſe ; ils ont continué d'y regner, d'y *émaner des loix*, diſoient-ils dans leur ſtile inepte, et barbare ; d'y contrarier évidemment vos intentions, ſi vos ordres directs comme je le crois, ne preſcrivoient pas une rigueur deſtructive et aveugle ; ou de calomnier le peuple, et de vous tromper avec une bien inconcevable audace, s'ils étoient parvenus à vous faire adopter leurs plans d'une uſurpation folle à la fois et meurtrière, et tous ces monumens d'un délire atroce qui ſe ſont ſi prodigieuſement multipliés tantôt ſous le *grand ſcel*, tantôt ſous *le cachet ſecret*.

A ces derniers mots qui m'ont toujours fait frémir en liſant les pièces dont ils ſembloient être le paſſeport, que V. M. me pardonne une réflexion préſentée pluſieurs fois *verbalement* à ſon Miniſtre ; réflexion qu'il a dédaignée mais à laquelle les circonſtances peuvent donner quelque poids. Elle peut devenir utile pour vous-même, et ſur-tout pour les ſujets éloignés que la Providence vous laiſſe encore, ſi les malheureux uſages de votre Cour les ſoumettent au même régime ; s'il exiſte contre eux dans la Chancellerie des *Conſeils Royaux* auxquels ils ſont livrés, un pareil inſtrument de tyrannie.

Ce qu'on entendoit ici par le *Cachet ſecret*, par le *grand ſcel*, je l'ignore : ce que je ſais c'eſt qu'à l'abri de cette empreinte funeſte on publioit journellement des *Edits*, des *Déclarations*, des *Reſcrits* ſous la date de *Bruxelles*, et où V. M. parloit comme *préſente* ſur les lieux. Cet énoncé étant évidemment un *faux* matériel, un *faux* notoire, de ſemblables Ordonnances pouvoient-elles lier les Peuples ? Eſt-ce donc à ce *ſcel*, à ce *cachet* qu'ils avoient fait ſerment ? Les réduire à voir dans cette image miſtérieuſe et muette, V. M. parlant, agiſſant, REPRENANT une *plénitude d'autorité* deſtinée à ne leur plus laiſſer de reſſources contre la plénitude du deſpotiſme, n'étoit-ce pas les braver, leur montrer un mépris outrageux autant que tyrannique ? N'étoit-ce pas leur annoncer que le Souverain *titulaire* ne l'étoit en effet que *de nom ;* que dédaignant de les gouverner lui-même il les abandonnoit réellement à une Adminiſtration *étrangère ?*

Sans doute par-tout où l'on a des Princes tout ce qui ſe publie en leur nom n'émane pas toujours directement d'eux; c'eſt bien moins aux réſultats de leur volonté propre, qu'à ceux des délibérations de leurs conſeils, ou des inſinuations de leurs Miniſtres que s'appoſe ce ſceau reſpectable; cet uſage, ou plutôt cette néceſſité peut produire autant de bien que de mal.

Mais en exigeant le reſpect, l'obèiſſance pour des pièces qui ne les méritent qu'autant qu'elles ſont en effet approuvées, adoptées par le Prince réputé *préſent*, on n'inſulte pas les ſujets au point d'y joindre l'aveu, et la preuve phyſique de ſon *abſence*. De cela ſeul qu'on vous feſoit parler où vous n'étiez pas, où il étoit impoſſible que vous fuſſiez, ne réſultoit-il pas que ce n'étoit point votre voix que nous entendions? Dès-lors le peuple avoit-il tort de s'obſtiner à ſoutenir que vous n'entendiez pas non plus la ſienne; que tout rapport étoit intercepté de vous à lui?

Et l'exiſtence de cette manœuvre ne fut-elle pas démontrée quand on oſa en votre nom renouveller l'ancienne ordonnance, c'eſt-à-dire l'ancienne iniquité qui interdiſoit à ce malheureux peuple la faculté non-ſeulement de s'adreſſer directement à vous, de vous faire aucune remontrance; mais même de ſe concerter avec les autres membres des Etats, ſes Collègues; quand on défendit à ſes interprêtes *légaux*, aux Chefs, aux *Doyens* des Communautés, *conſtitutionnellement* chargés de le repréſenter, de *s'aſſembler*, de *rien dire*, de *rien penſer* même par d'autres organes que ceux de ſes *Bourguemeſtres & Echevins;* c'eſt-à-dire par ceux des eſclaves du Gouvernement, et des agens intermédiaires du *cachet ſecret?*

L'Hiſtoire a conſervé le trait de la *Botte* de *Charles XII.* Ce *Don Quichotte* couronné menaça, dit-on, les ſénateurs de ſon pays qui vouloient ſuppléer à ſa longue abſence, de leur envoyer ce guide muet pour préſider à leurs délibérations : mais il s'en tint à la menace : la *Suéde* n'eut pas la honte de voir paroître de Loi munie de cet étrange ſceau : mais ici le *Cachet ſecret*, le *grand Scel* étoient ſans ceſſe en activité. Juſqu'au moment où ils ont diſparu avec leurs mobiles ces timbres impoſteurs n'ont ceſſé d'inonder nos Provinces de leurs redoutables productions.

Et ils avoient encore un ſupplément moins odieux en apparence, mais non moins funeſte en effet, non moins favorable au deſpotiſme, non moins ſubordonné au caprice des ſubalternes qui regnoient ici ; c'étoient des *ordres éventuels*. C'eſt d'après ces ordres *éventuels* que les *Etats* ONT ÉTÉ actuellement CASSÉS le 18 Juin, et les droits de la *Nation* ENTIÈRE annéantis, quoique le prétendu délit que l'on ſembloit vouloir punir ne pût être imputé qu'aux *deux premiers ordres*, qui aſſurement ne formoient pas la Nation.

C'eſt d'après des ordres *éventuels* que le *Conſeil de Brabant* a été le même jour aſſaſſiné, et avec la même pompe, celle des bayonnettes, au même titre, celui des bayonnettes ; c'eſt d'après des or-

dres *éventuels* qu'un Conſeil étranger, odieux en lui-même, a été ſubrogé de force à la Magiſtrature *Nationale*, par le même Edit où Votre Majeſté promettoit de nouveau de reſpecter *tous les anciens droits de liberté, de propriété inviduelles;* de *laiſſer juger chacun par ſon juge compétent;* et où pour comble d'inconſéquence on lui reſervoit *le droit de faire juger* PAR QUI ELLE JUGEROIT A PROPOS, tous ceux qui avoient été impliqués dans les troubles précédens; ceux de 1787, authentiquement, ſolemnellement pardonnés.

Et ces ordres *éventuels* étoient datés de ſix mois avant leur exécution! et c'étoit à de ſemblables *proviſoires* qu'étoit ſoumis le ſort définitif de tout un peuple! c'étoit de l'interprétation arbitraire qu'ils pouvoient recevoir que dépendoit la Conſtitution *jurée* d'une grande Nation! Ce lacet préparé dès Janvier pour l'étrangler étoit reſté *ſous le Cachet ſecret* juſqu'en Juin; juſqu'au moment où l'envie prendroit à ſes bourreaux de le ſerrer, où ils croiroient pouvoir ſe donner ce plaiſir avec moins d'obſtacle, et de danger. L'économie de vos Bureaux de *Vienne* avoit été juſqu'à ne pas vouloir faire la dépenſe d'un nouvel inſtrument. Entre le 7 Janvier et le 18 Juin, notre exiſtence morale, politique, l'univerſalité de nos droits en tout genre avoient été ſoumiſes à des *Crumpipen*, à des *Reuſs*, qui pouvoient à chaque minute en diſpoſer *éventuellement*.

Hélas!

Hélas! SIRE, au lieu d'abandonner à trois cens lieues de distance, à de pareilles mains, une autorité qui en effet *excédoit toutes les bornes*, que n'êtes-vous donc venu vous-même, comme je vous en ai pressé vingt fois, dans des *Lettres*, dans des *Mémoires* qu'on n'a pas sans doute laissé parvenir jusqu'à vous.

Que n'êtes vous venu dès 1787, aux premiers orages que produisit ce système novateur et funeste, dont l'abandon sincère vous auroit assuré pour jamais tous les cœurs, de l'invention duquel le peuple étoit si disposé à vous absoudre, et qu'il vous auroit si volontiers pardonné d'avoir adopté! Que n'avez vous donné alors la préférence aux plus belles Provinces de l'*Europe*, aux plus intéressantes pour vous, sur je ne sais quel coin de l'*Asie*, ignoré, inutile, sur-tout pour vous; cause aujourd'hui d'une guerre cruelle, ruineuse où vous êtes entré, où jamais vos acquisitions n'égaleront vos pertes; célèbre autrefois dans les fables, mais célèbre uniquement par des sacrifices de sang humain.

Que n'êtes vous venu du moins dans les premiers mois de cette année, quand des meurtriers en uniforme ont commencé à réaliser ici de ces horribles sacrifices, sans avoir pour excuse, comme les prêtres de la *Tauride*, le préjugé, l'habitude, le fanatisme religieux; en prenant pour victimes

non pas comme ces pontifes ſuperſtitieux des *étrangers* ſans liaiſons avec eux, mais leurs concitoyens, leurs amis, leurs freres ! Que n'êtes vous venu au moins à cette époque où dans toutes les grandes villes de cette Province des Bourgeois déſarmés, périſſoient aſſaſſinés en plein jour, ſur les places publiques, par des ſoldats *en troupe*, d'après les ordres de leurs chefs; et où notre abominable Gouvernement applaudiſſoit à ces maſſacres, *utiles*, diſoit-il, POUR L'EXEMPLE.

Au lieu de prodiguer les grades aux ſubalternes qui les exécutoient, et les brillans colliers, les toiſons rayonnantes de diamans au Miniſtre qui ſe laiſſoit aveugler au point de les approuver, vous auriez approfondi, vérifié les faits : vous auriez ſévi contre les vrais, contre les ſeuls coupables : vous auriez porté la lumière ſur ces intrigues ténébreuſes : vous auriez déconcerté ces complots meurtriers ; vous auriez conſolé, ranimé ces provinces où les cœurs étoient aigris contre vos Agens, mais non pas encore détachés de vous. Le nom de *Marie-Thérèſe* toujours cher étoit un garant que le vôtre pouvoit le redevenir ; en reprenant ſa marche, ſes procédés, vous auriez recueilli les mêmes tributs de zèle, d'affection, de reſpect, et d'argent.

De quelle horreur, de quelle indignation n'auriez-vous pas été pénètré, en voyant, en appro-

fondiſſant les manèges que trois cens lieues de diſtance, et le pouvoir abſolu confié au *cachet ſecret*, vous déroboient! A commencer par ce miſérable aſſemblage de prévaricateurs, ou imbécilles, ou corrompus que l'on nommoit *Conſeil Royal*, avec ſes dépendances, et ſes *jointes*, ou *civiles*, ou *eccléſiaſtiques*, ou *militaires*, vous auriez trouvé tout cela partagé en trois cabales diſtinctes, toutes acharnées à ſe contrarier, à empêcher des ſuccès dont une ſeule auroit pû avoir l'honneur; à ſeconder les efforts des chefs pour ſe ſupplanter mutuellement, et par conſéquent intéreſſées à vous tromper, toujours occuppées à vous tromper; également funeſtes, et à vous, et au pays, par l'*autorité ſans bornes* que vous croyez devoir leur confier à un ſi grand éloignement, et par les vaines limites que vous aviez crû pouvoir leur preſcrire, en les aſſujettiſſant à vous faire des *rapports*.

L'une étoit celle du *Miniſtre* foible, léger, inappliqué; s'évaporant en paroles; affectant une affabilité, une franchiſe, quelquefois une bonhommie qui n'étoit qu'une profonde indifférence ſur tout ce qu'on lui communiquoit; ignorant, pareſſeux, au point de dépendre pour les plus légères bagatelles de l'aſſiſtance des *feſeurs*, dont il pouvoit bien moins à plus forte raiſon éluder l'influence dans les choſes ſérieuſes;

Prévenu d'ailleurs *contre la Nation*, parlant avec dedain de ſon caractère, et de ſes mouvemens en 1787; ne cachant pas qu'il ne lui croyoit ni énergie, ni conſtance; convaincu qu'il la dompteroit ſans embarras, et ſans danger, à l'aide des *bayonnettes*, mais différant à les employer, cherchant à contrarier celui à qui vous aviez confié la direction en chef de ces aveugles, et étranges moyens d'adminiſtration, pour vous amener peu-à-peu à le revoquer, à lui ſubſtituer un autre homme doué d'un cœur impitoyable, et d'une humeur complaiſante; lié avec lui par..... un genre d'intimité qui ſouvent mène aux grands emplois, mais ſans en rendre plus capable.

La ſeconde étoit celle du *Vice-préſident Crumpipen*, devoré d'ambition, et de cupidité, brulant de parvenir à diſpoſer en chef du *cachet ſecret*, et du *grand ſcel;* de ſe trouver à la tête de l'adminiſtration, et n'oubliant rien par conſéquent pour décrier auprès du peuple, pour dégoûter les Miniſtres que vous lui donniez pour ſupérieurs;

Abuſant pour ſe rendre néceſſaire, de la connoiſſance au moins ſuppoſée qu'un long exercice devoit lui avoir donnée des affaires; s'entourant de ſa famille par ſon attention à la pouſſer dans tous les emplois auxquels il pouvoit l'élever; vendant ouvertement tous les autres, ou à prix d'argent, ou ſous la condition d'un dévouement, d'une obéiſ-

ſance ſans bornes; avide de toutes les eſpèces de gains, et s'intéreſſant à toutes les exactions qui malheureuſement ſont toujours d'autant plus lucratives qu'elles tombent ſur une plus grande portion du peuple, et ſur la plus denuée; (1)

Attentif tout à-la-fois et à s'aſſurer la réalité ſans réſerve de l'exercice du pouvoir, et à paroître ſe renfermer dans des fonctions purement paſſives; s'étant fait en conſéquence une phyſionomie immobile, et un langage ambigu, qui ſe conciliant avec tous les évènemens, ne paroiſſant contrarier aucun intérêt, lui laiſſoient le *profit de tout*, ſans l'expoſer jamais au danger de *répondre de rien.*

La troiſieme enfin étoit celle du *Général d'Armes*, et de tout le département *Militaire;* horde féroce,

(1) C'eſt une choſe bien digne d'obſervation que depuis que le *cachet ſecret* étoit dans ces mains cruelles, il n'y avoit aucune partie de la Nation qui n'eut été grevée en détail, par des ordonnances tyranniques de toute eſpèce; & la Nation en gros l'avoit été par une augmentation inconcevable du prix de toutes les denrées uſuelles, ſur-tout des plus néceſſaires, du *bled*, de la *viande*, du *beurre*, &c.

Et l'on ne peut pas douter que ce renchériſſement ne fut le fruit d'une manœuvre réfléchie, dirigée par les mains qui avoient la *plénitude de l'autorité*, puiſque au moment de l'expulſion de cette clique, tout a baiſſé, tout eſt redeſcendu à ſon prix naturel; le bled entre autres a diminué de près de *moitié*, & le reſte à proportion.

perſuadée, ſur-tout depuis la journée meurtrière du 22 Janvier, d'après l'avancement de l'aſſaſſin ſubalterne qui en avoit donné l'ordre, et de ſes imitateurs; d'après la *Toiſon* éclattante envoyée dans le même tems au *Miniſtre*, que verſer le ſang du peuple étoit un titre à vos faveurs; que la miſſion de la *Troupe* dans ces provinces étoit non pas de les défendre, mais de les conquérir; que vous verriez non-ſeulement ſans regrêt, mais avec joye, le maſſacre d'une partie du troupeau mutin qu'elles renfermoient, pourvu qu'il produiſit l'aſſujettiſſement ſervile du reſte;

Se croyant invincible ſous un Chef qui ignorant lui-même quelle différence l'éducation, l'amour de la liberté mettent entre des eſclaves et des hommes, annonçoit tout haut ſa certitude de ſubjuguer les *Belges* avec vingt mille fuſiliers, parce qu'avec quinze cens il avoit aſſaſſiné, empalé, noyé, brûlé, 25000 *Valaques;*

Enfin encouragée au meurtre par la promeſſe du pillage avec l'impunité de tous ſes acceſſoires; murmurant du retard que la jalouſie, la lenteur, la prétendue circonſpection du *Département Civil* apportoient à de ſi brillans exploits; et ne s'accordant avec les deux autres que pour vous preſſer de même de concentrer toute votre confiance dans ſon Chef; pour vous repréſenter dans ſes *rapports*, ces braves citoyens-ci comme des fac-

tieux ſans courage, dont l'audace née d'un trop long ménagement s'évanouiroit au premier éclair de vos canons.

Ces chocs inteſtins, ces rivalités ſecrettes, ces abominables eſpérances réaliſées en partie, nous ont cauſé bien des maux : elles ont été auſſi l'occaſion de notre affranchiſſement ; mais votre préſence ici en auroit prévenu l'effet pour nous, et pour vous. Juſtement indigné de ces honteux complots, de ces infâmes ſpéculations, vous en auriez écarté, puni les auteurs. *Joſeph Second* parlant, écoutant, s'inſtruiſant à *Bruxelles*, on n'en auroit pas daté ces placards deſtructeurs, ces émanations du *Cachet ſecret*, qui affichoient à la fois la tyrannie, et le menſonge ; tous les nuages ſe ſeroient diſſipés entre vous, et un peuple aimant, dont une tendreſſe confiante pour ſes Princes a toujours été le premier penchant, et une liberté raiſonnable le premier beſoin.

Deux cens maiſons incendiées à *Gand*, et avec quels acceſſoires ; cinq cens familles menacées à *Bruxelles* dans la perſonne de leurs Chefs, non pas d'une flétriſſure, mais d'une proſcription ſanglante, trop autoriſées à demander vengeance après avoir inutilement demandé juſtice, ne ſeroient pas un obſtacle invincible à toute eſpèce de retour. Le *Brabant* n'oppoſeroit pas le ſouvenir de ces chaî-

nes, comme la *Flandre* celui de ces flammes, à toute velleité d'accommodement. Vous regneriez encore sur les cœurs que le *Cachet secret* vous a fait perdre, et sur le territoire que la plus légitime des conquêtes vous a ravi.

Il ne m'est permis, ni possible de rien affirmer sur l'avenir : à peine même oserois-je hasarder de rien prévoir; mais comme je le disois à votre malheureux représentant le 28 Juillet dernier, il m'est encore permis de *faire des vœux* [1]; et si j'en hasardois un, ce seroit, SIRE, pour que que Votre Majesté se défiât du premier ressentiment qu'une si grande perte ne peut manquer de lui causer, mais sur-tout des conseils dont vont sans doute la harceler les dangereux, les perfides reptiles dont la générosité de ces peuples a dédaigné de se faire une justice manuelle, et qui se sont dérobés par la fuite à une justice juridique.

Ils vont porter leur poison dans les playes dont votre ame est déchirée : ils ont souillé votre nom en l'apposant aux actes de leur tyrannie; ils tâcheront de le compromettre encore en vous poussant à devenir l'instrument de leur vengeance.

Ils ne vous parleront pas des droits du peuple méconnus, et violés par eux, mais de ceux de la

[1] Voyez ma correspondance avec le Comte *de Trautmansdorff*, page 95.

Couronne avilie, abjurée, miſe en pièces par le Peuple . . . . . Ah! SIRE, ils vous ont engagé à fermer l'oreille à nos douloureuſes repréſentations, dans le tems où elles pouvoient nous être utiles à tous; fermez-là à leurs vénimeuſes inſinuations aujourd'hui qu'elles ne peuvent qu'être funeſtes à vous, comme à nous. Songez que ce ſont eux qui vous ont fait perdre des royaumes ici, tandis qu'ailleurs en prodiguant le ſang, et les tréſors, on ne vous conqueroit que des déſerts.

Si cette idée ajoute à vos regrets, combien auſſi doit-elle vous occaſionner de réflexions ſérieuſes! Tous vos vrais ſerviteurs vous le diront; ne vous flattez pas d'une vengeance qui ſeroit ruineuſe, même pour vous, en en ſuppoſant le ſuccès complet; et qui riſque, ſi vous vous en occupez, d'être tout-à-la-fois ruineuſe, et impuiſſante. Vous avez d'immenſes reſſources, mais on a ici deux redoutables appuis, l'amour de la Liberté, et la ferme réſolution de mourir plutôt que de la reperdre.

Ne comptez pas ſur cet appareil effrayant de mercénaires enrégimentés; ſi leur nombre, ſi leurs ſerviles évolutions, ſi ce feu compaſſé, eſclave comme eux, qui échappe de leurs mains à l'ordre, au ſigne d'un Chef également paſſif, et qui n'agit que *parce qu'il le faut;* ſi tout cet attirail d'une

ſervitude meurtriere vous donne de la confiance ; que ce qui vient de ſe paſſer et en *France*, et ſurtout ici, vous inſpire de la réſerve.

Le tems n'eſt plus où la force réſidoit dans les ſeules mains de l'ignorance ; où pour décider du ſort des empires il ſuffiſoit d'aſſembler ſous une diſcipline ſévère des automates groſſiers, à bras, à jambes mobiles, ſans tête, et ſans cœur. La raiſon aujourd'hui fait des ſoldats, et les lumières des héros. Les *ſtipendiaires* ſe ſoumettent de toute part, ou fuyent devant les *Volontaires*.

A *Gand* 6000 de ces tacticiens ſi admirablement alignés ont été chaſſés d'une citadelle imprenable à leurs égaux, par HUIT CENS *Patriotes*, ſans Chef, ſans autre guide que la réſolution de vaincre, ou de mourir.

A *Bruxelles*, au moment déciſif, le nombre des bourgeois combattans étoit encore inférieur : et vos Généraux comptoient plus de 7000 uniformes autour d'eux : en 24 heures un tiers de ces mercénaires avoit abjuré leur ſervice : les Chefs avec le reſte étoient diſparus devant cette poignée d'hommes qu'ils ne ſe ſont pas même donné le tems de compter, qu'ils croyoient avoir déſarmés, et qui en effet au commencement de l'action n'étoient armés que de leur courage ; ils n'ont pu ſe montrer avec l'appareil des guerriers qu'après l'avoir conquis ſur les vôtres.

Ne hasardez pas de ces côtés-ci ceux dont un autre régime, et l'habitude plutôt qu'une soumission réfléchie, vous permettent encore d'attendre une obéissance aveugle. En supposant qu'aucun obstacle ne traversât leur marche dans le long espace qui les sépare de nos frontières, quel service pouvez-vous en espérer au moment où ils y toucheront ?

Au courage (éprouvé) qui vaudra bien sans doute demain comme hier, leur froide indifférence, nos citoyens joindront demain comme hier l'offre d'un métal qui tentera leur cupidité. Depuis cent ans les Souverains abusent de l'or qu'ils raviſſent au peuple, pour lever, pour tenir ensemble ces énormes armemens devenus les chaînes du *peuple*, et les cautions de son esclavage : il vient ici de donner l'exemple heureux d'employer par lui-même cet or à les dissoudre, de payer plus cher au soldat son inaction que vous autres Monarques ne lui payez sa funeste activité.

Si donc ceux que vous enverriez sont des *mercenaires*, on les achetera. Ils préféreront sans balancer la profusion honorable, *philosophique* de la Liberté, à la mesquinerie honteuse, et calculée du despotisme.

Et si ce sont de braves gens ; si ce sont des ames susceptibles de ce feu dont une fumée qui se dissippera bientôt n'empêche pas l'éclat de se répandre dans toute cette partie-ci de l'*Europe*,

reſteront-ils long-tems liés à des drapeaux qu'un anathême univerſel y pourſuit ? A l'approche de l'étendart rayonnant de la Liberté, leurs cœurs ne ſeront-ils pas émus, et leurs bras immobiles ?

Enfin, SIRE, il eſt plus que douteux que vos régimens battent les *patriotes* : il ne l'eſt pas que les *patriotes* puiſſent achetter vos régimens : en valeur vous ne les vaincrez pas ſans danger : en libéralité ils vous vaincront ſans peine. Ce n'eſt pas vous outrager que de vous rappeller qu'ils ſont riches : les archives de votre vaſte et indigent empire dépoſent de leur opulence, ainſi que du généreux ſacrifice qu'ils n'ont ceſſé d'en faire pour la gloire, pour le ſalut de votre Maiſon : mais cet or qui coule ici par mille canaux intariſſables y reſtera déſormais ; un dévouement volontaire, intéreſſé même, en conſacrera toujours à la défenſe de la patrie plus que vous ne pouriez en arracher ailleurs pour l'opprimer : la partie n'eſt donc pas égale.

Et quand elle le ſeroit dans tout le reſte ; quand des circonſtances imprévues vous rendroient ſur ces Provinces un aſcendant que les apparences actuelles ſont loin de vous promettre ; quand vous pourriez avec quelque vraiſemblance de ſuccès en eſpérer la conquête, la réflexion, j'oſe le dire, devroit vous détourner de la haſarder. Pour votre repos, et pour le notre, pour celui de l'*Europe* entière, il faut le dire nettement, hautement : le

voile eſt déchiré, au moins de ce côté-ci du *Rhin* : il n'eſt plus poſſible d'y cacher la nudité des Couronnes dès que la Loi ceſſe d'être leur bouclier, ni leur impuiſſance dès que la juſtice n'eſt plus leur ſoutien. L'autorité *royale* dans les lieux mêmes où elle conſervera cette épithète ne ſera plus déſormais que la diſpenſation *confiée*, ſurveillée, de l'autorité *Nationale*.

Le *Rhin* pourra être encore quelque tems une barrière contre les progrès de cette théorie, et de cette pratique : il pourra encore en défendre quelque tems la *Germanie*, et voir ſur un de ſes bords des *Teutates* ſanguinaires continuer à dévorer des hommes : mais ſur l'autre leurs autels ſont renverſés ſans retour : il n'y exiſte plus qu'un ſentiment de mépris, et d'horreur pour le régime *politique*, *civil*, et *militaire*, qui ne courboit les Nations aux pieds des *Rois*, que pour les livrer ſans défenſe à la tyrannie des *Miniſtres*.

Depuis ſix mois une circonſpection née principalement de mes égards, de mon attachement pour votre perſonne, m'empêchoit d'adhérer publiquement de bouche à ces ſentimens qui ont toujours été dans mon cœur. (1)

La nuit du 18 Octobre m'a affranchi non pas de ces égards qui ſeront toujours pour moi un

[1] Voyez le Tome IV. des *Annales*, pag. 227 de l'ancienne édition, & 196 de la nouvelle.

devoir, mais de cette reſerve qui ſeroit déſormais de ma part une puſillanimité, et une eſpèce de prévarication. Comment pourrois-je balancer à profeſſer hautement une doctrine devenue pendant près d'un mois, par la perverſité de vos Miniſtres l'unique objet de mes douloureuſes méditations? La *Treuremberg* ne m'a que trop aſſuré le droit d'éclatter non-ſeulement contre le deſpotiſme *Miniſtériel* que j'ai toujours execré, mais contre la *plénitude* du pouvoir *royal* auquel j'ai eu trop de confiance.

Vous avez été inſtruit de la playe incurable qu'avoit faite à mon cœur la barbarie, l'iniquité des *Vergennes*, *&c.* lors de ma première *Baſtille*: vous avez approuvé mon juſte reſſentiment; vous avez applaudi à mes énergiques réclamations; la principale récompenſe, la ſeule réelle que j'aie déſirée de mes travaux pour vous, a été votre protection contre le retour d'une ſemblable oppreſſion en *France*, et je l'ai retrouvée ici! je l'ai retrouvée plus cruelle, plus implacable, plus injuſte, plus dangereuſe en tout ſens!

En recevant ma foi vous m'aviez engagé la votre que la liberté de ma perſonne ſeroit dans vos Etats inviolable, comme celle de mes écrits, et toutes deux y ont été violées; elles l'ont été avec un éclat qui a compromis mon honneur, avec une rage, et un ſang-froid tout-à-la-fois qui

menaçoient ma vie. Si la révolution avoit été moins rapide, les misérables qui feignoient de m'en croire un des mobiles m'auroient-ils laissé le tems de la voir ?

Le danger il est vrai m'étoit commun avec *cinq cens braves citoyens* [1] : mais l'opprobre étoit pour moi seul. En s'apprêtant à les égorger militairement, en les égorgeant en effet comme des *conspirateurs*, vos Ministres ne pouvoient empêcher la nation de proclamer leur innocence, de les révérer comme ses défenseurs, comme des martyrs. L'honneur les suivoit au tombeau. La palme qui ne pouvoit manquer de renaître tôt ou tard sur l'autel de la liberté profané un moment par ce sacrifice, auroit été commune aux victimes infortunées des droits de la Patrie, et à leurs fortunés restaurateurs.

Mais moi, SIRE, moi, calomnié doublement comme je vous l'ai dit en commençant, comme vous verrez dans *ma correspondance*, que je n'ai cessé de le dire à votre Ministre, comme je vous le disois à vous-même dès le 15 Septembre dernier, dans un moment où cette observation n'avoit pas le degré de gravité qu'elle a acquis le 18 Octobre suivant; *moi*, indifférent pour le moins *au peuple* que je n'avois en effet servi que par des

[1] De l'aveu du *Ministre* il y a eu alors ce nombre de citoyens arrêtés. Voyez ma lettre au *Comité Patriotique de Bruxelles* du 13 Décembre.

350

vœux ſecrets; qui m'ayant cru long-tems ſur la parole même de ſes oppreſſeurs, leur complice, ou leur organe *mercénaire*, et me voyant écraſé par eux, n'auroit jamais ſuppoſé que leur rigueur pût me donner des droits à ſa reconnoiſſance; qui auroit été excuſable en voyant couler mon ſang, de croire ſon parti défait d'un adverſaire, plutôt qu'aſſoibli par la perte d'un aſſocié, j'aurois donc péri ſans qu'aucune larme, ſans qu'aucun regret.....

La ſeule idée de cette poſſibilité me fait encore frémir . . . . . Adieu, SIRE, mes vœux, mes hommages, mon culte, je le répète, ſont dus le reſte de ma vie aux étendards qui m'en ont ſauvé. Mes égards pour votre perſonne n'en ſeront point altérés, mais ils n'enchaîneront plus mon opinion; ils ne m'empêcheront plus de manifeſter mon horreur pour le *Gouvernement* qui m'y a expoſé.

Je regretterai ſans ceſſe que vous qui étiez ſi bien fait pour donner aux Souverains de nos jours l'exemple de l'abjurer, vous n'ayez pu même le contenir. Je regretterai ſans ceſſe que tant de rares qualités, tant de graces, tant de talens, tant de moyens de ſe faire adorer, n'ayent produit pour le Prince que la Providence en avoit doué, qu'une vie orageuſe, une réputation attaquée, et pour les peuples qu'elle lui avoit ſoumis, de longs malheurs d'abord, et enfin la néceſſité d'une ſciſſion juſtifiée par le déſeſpoir, et le ſuccès.